

Réforme des retraites : analyses et simulations

1) Analyse : simulation pour les fonctionnaires du projet de réforme des retraites Macron-Delevoye : catégories C, B et A.

L'UFSE-CGT met à disposition des organisations CGT une simulation de la réforme Macron comparée avec la retraite actuelle des fonctionnaires (Code des pensions civiles et militaires et CNRACL).

L'hypothèse est celle d'un départ ouvert à 62 ans, d'un âge pivot à 64 ans (décote sur l'âge à 62 et 63 ans), d'un taux de rendement à 5% pour 28% de cotisations et d'une décote/surcote de 5% par an, comme aujourd'hui.

Le taux de primes est supposé à 25%, proche du taux moyen dans les trois versants de la Fonction publique, sauf pour les enseignants à 10%.

Presque tous les corps de catégorie C et B partagent la même grille indiciaire, celle des adjoints et des secrétaires administratifs.

A partir de 2025 les agents auraient une part de retraite relevant des anciens régimes et une part relevant de la réforme. Il est impossible pour la CGT d'anticiper ou de calculer les conditions de la transition.

Cependant, on peut avoir la certitude que la réforme Macron Delevoye a pour objectif de baisser fortement les pensions de retraite et de reculer fortement l'âge de départ.

Les deux formats word et pdf sont mis à disposition des syndicats.

[presentation simulation retraite FP Macron.pdf](#)

[presentation simulation retraite FP Macron.docx](#)

2) Modèles de simulation de la réforme des retraites Macron Delevoye utilisables par les organisations CGT de la Fonction publique

L'UFSE-CGT met à disposition des organisations CGT un simulateur de la réforme Macron-Delevoye pour les fonctionnaires partant en retraite à partir de 62 ans (sédentaires) ou en départ anticipé (service actif).

Chaque organisation pourra modifier la grille des corps et cadres d'emploi la concernant, le profil de carrière, le taux de primes, certains paramètres (durée d'assurance, âge d'ouverture du droit), et les hypothèses pour la réforme Macron.

Les trois hypothèses à prendre en compte pour la réforme Macron sont :

- d'abord âge pivot à 64 ans, taux de rendement à 5% et décote/surcote à 5%,
- âge pivot à 65 ans, taux de rendement à 5% et décote/surcote à 5%,
- pas d'âge pivot, taux de rendement à 4,6% et décote/surcote à 4%.

Ces modèles peuvent être utilisés selon les besoins de chaque organisation.

[simulation Macron-Arrco FP sedentaire-modele.xlsx](#)

[simulation Macron-Arrco FP service actif-modele.xlsx](#)

3) Simulations pour les fonctionnaires de la réforme Macron des retraites : corps et cadres d'emploi d'attachés, de secrétaires administratifs/techniciens, d'adjoints, d'enseignants certifiés, de surveillants pénitentiaires.

Des simulateurs sont mis à dispositions pour certaines catégories :

- adjoints et catégorie B, puisque presque tous les corps et cadres d'emplois en C et en B ont la même grille indiciaire
- grille type de la catégorie A, celle des attachés,
- enseignants certifiés avec 10% de primes,

Des fichiers pdf issus des simulations sont joints en exemple.

[simulation Macron-Arrco FP sédentaire adjoints.xlsx](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaire SA-techniciens.xlsx](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaire attachés.xlsx](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaire certifiés.xlsx](#)

[simulation Macron-Arrco FP actif penitentiaires.pdf](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaire adjoints.pdf](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaire SA-techniciens.pdf](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaires attachés.pdf](#)
[simulation Macron-Arrco FP sédentaire certifiés.pdf](#)

4) Simulation privé-public de la réforme Macron des retraites, à partir des carrières-types du Conseil d'Orientation des Retraites

L'UFSE-CGT met à disposition des organisations CGT une simulation de la réforme Macron comparée avec la retraite actuelle des salariés du privé et des agents publics.

Les données (salaires et retraites actuelles) sont celles du Conseil d'Orientation des Retraites, qui définit 8 carrières-types, 4 du privé et 4 du public, dans son rapport annuel.

L'hypothèse de la réforme Macron est celle d'un départ ouvert à 62 ans, d'un âge pivot à 64 ans (décote sur l'âge à 62 et 63 ans), d'un taux de rendement à 5% pour 28% de cotisations et d'une décote/surcote de 5% par an, comme aujourd'hui.

A partir de 2025 les salariés et les agents publics auraient une part de retraite relevant des anciens régimes et une part relevant de la réforme. Il est impossible pour la CGT d'anticiper ou de calculer les conditions de la transition.

Cependant, on peut avoir la certitude que la réforme Macron Delevoye a pour objectif de baisser fortement les pensions de retraite et de reculer fortement l'âge de départ.

Les deux formats word et pdf sont mis à disposition des syndicats.

[presentation simulation prive public def.pdf](#)
[presentation simulation prive public def.docx](#)